



Communiqué de presse

Marseille – Jeudi 29 juin 2006

Transports dans la vallée du Rhône, articulation fluvio-maritime, contrats de projets

En présence de nombreuses personnalités réunies ce jour à Marseille **l'association Seine-Moselle-Rhône adopte deux résolutions** **visant à conforter la dynamique du transport fluvial**

L'association Seine-Moselle-Rhône, présidée par André ROSSINOT, ancien Ministre et Maire de Nancy, a tenu son Assemblée Générale annuelle, ce jeudi 29 juin à Marseille, en présence de Christian ESTROSI, Ministre délégué à l'Aménagement du territoire, et de Jean-Claude GAUDIN, Sénateur-Maire de Marseille et de nombreuses personnalités du secteur des transports et de l'aménagement.

Attachée à la réalisation de la liaison interbassin entre la Moselle et la Saône, l'association Seine-Moselle-Rhône encourage aussi la mise en œuvre d'une politique volontariste en matière de grands aménagements fluviaux, afin de consolider et d'amplifier la croissance du trafic fluvial de marchandises, qui a connu, pour la sixième année consécutive, une forte hausse en 2005 (+7,4%).

La mobilisation autour de la solution fluviale face aux enjeux du trafic de marchandises

Réponse concrète aux problèmes d'engorgement de certains corridors européens, au renchérissement des énergies fossiles et aux enjeux de développement durable, le transport fluvial de marchandises possède un fort potentiel de développement en France.

2005 a constitué une excellente année pour le trafic fluvial de marchandises sur le Rhône avec 1,192 milliards de tkm transportées (+ 16% par rapport à 2004), 5,53 millions de tonnes manutentionnées (+ 16%) (Source CNR, voir également en annexe les chiffres de trafic région par région publié par VNF).

En introduction, Jean-Claude GAUDIN a souligné que la connexion de la France aux réseaux fluviaux européens était indispensable à la compétitivité de l'économie nationale. Il espère que l'adhésion de la ville de Marseille, tout comme l'organisation de cette assemblée générale, permettront d'avancer de façon positive sur le projet de connexion du réseau fluvial au réseau européen par la Moselle. Jean-Claude GAUDIN a longuement souligné que ce projet concernait Marseille et son port, et que ce dernier pourra tirer parti des opportunités liés au trafic des conteneurs avec l'Asie.

Dans son intervention d'ouverture, Christian ESTROSI a exposé trois pistes d'action : soutenir les deux grands ports nationaux que sont Le Havre et Fos-Marseille, faire du canal Seine-Nord Europe une réussite exemplaire, rappelant au passage tout le soutien de Nicolas SARKOZY à ce projet, et relancer un grand débat national sur une liaison fluviale à grand gabarit entre la Mer du Nord et la Mer Méditerranée, en évacuant une option par la vallée du Doubs désormais irréaliste, et en saluant le travail mené par l'association sur Moselle-Saône. Sur ce troisième point, il a proposé qu'à l'occasion des prochains contrats de projets 2007-2013 soit inscrite une étude globale sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat portant sur cette liaison fluviale, associant les 6 régions concernées : Provence-Alpes-Cote d'Azur, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comte, Lorraine et Alsace. Aimant à rappeler qu'un convoi fluvial toutes les 30 minutes, c'est un camion toutes les 18 secondes, le Ministre délégué à l'Aménagement du Territoire a souligné tout l'intérêt d'exploiter la complémentarité des modes de transport préférant additionner les talents que de les diviser.

La contribution au débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône

L'Association Seine-Moselle-Rhône a souhaité participer au débat public organisé sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (voir le texte de la contribution en annexe). Elle y souligne la nécessité de valoriser l'existant à court terme, c'est-à-dire obtenir des cohérences appropriées dans le dimensionnement des ouvrages et du chenal par rapport au Rhône, améliorer les capacités portuaires et l'interface maritime avec le port de Marseille.

A plus long terme, il s'agira de réaliser un ensemble d'aménagements visant à améliorer la productivité du mode fluvial (allongement des écluses de la Saône, amélioration des conditions de navigation sur le petit Rhône et le canal du Rhône à Sète, intégration d'une desserte fluviale permanente et direct au sein du projet Fos 2 XL, doublement des écluses du Rhône).

Enfin, pour préparer l'avenir et offrir à la façade méditerranéenne un hinterland continental, la réalisation de la liaison Moselle-Saône est capitale. La première phase des études a conclu que ce projet constituait une réponse pertinente à la demande de transport sur ce corridor, elles se poursuivent actuellement à travers le volet technico-environnemental.

Afin de permettre un raccordement de la Saône au Rhin supérieur, un projet de « barreau » complémentaire à la liaison Moselle-Saône permettant de relier un point de la liaison, Port sur Saône par exemple, à la région de Belfort-Mulhouse pourrait faire l'objet d'études si les collectivités territoriales directement concernées témoignaient d'un intérêt fort à son égard.

Les souhaits relatifs à la desserte fluviale des ports maritimes : le cas particulier de Port 2000

Alors que les grands ports du Nord comme Anvers et Rotterdam assurent 30% de la desserte de leurs trafics conteneurisés par transport fluvial, la desserte fluviale des ports maritimes est encore trop souvent négligée en France. Port 2000 au Havre a été inauguré en avril dernier, mais le dimensionnement de sa future écluse fluviale n'a pas encore été annoncé par le Ministre des Transports et de l'Équipement.

Dans la perspective de ce choix technique, essentiel pour une infrastructure à la durée de vie d'environ un siècle, l'association milite pour cette future écluse soit en adéquation avec l'essor fluvial que connaît la Seine (hausse de 9% du trafic en 2005, dont +41% pour les conteneurs) et les dimensions de la flotte séquanienne, et en cohérence avec la chaîne d'ouvrages allant du port du Havre à Gennevilliers et le projet de canal à grand gabarit Seine-Nord Europe, future porte d'accès vers le réseau fluvial européen à grand gabarit. Afin de ne pas hypothéquer la compétitivité de la solution intermédiaire envisagée (utilisation de bateaux fluvio côtiers) et de bénéficier à plein des capacités de massification du transport fluvial une fois l'écluse installée, l'Association estime que cet ouvrage devrait mesurer 15 m de large pour 180 de long.

Les positions en vue des futurs « contrats de projet » 2007-2013

L'Association estime également que les futurs contrats de projet négociés entre l'Etat et les Régions se doivent de comporter des volets significatifs pour fiabiliser, voire reconstruire, les ouvrages de la Haute-Seine et de l'Yonne, reconduire les travaux d'approfondissement de l'Aisne canalisée entre Compiègne et Reims et finaliser l'aménagement de la liaison Bray-Nogent, à un gabarit qui pourrait être supérieur au projet de 1000 tonnes.

André ROSSINOT, Maire de Nancy et Président de l'Association Seine-Moselle-Rhône, s'est réjoui des 10 nouvelles adhésions à l'Association parmi lesquelles on compte la ville de Marseille et prochainement le port de Marseille. Cette vague d'adhésion montre une réelle prise de conscience des collectivités locales et des socioprofessionnels, qui sont aujourd'hui prêts pour un basculement intermodal et la mise en œuvre d'une réelle stratégie de complémentarité entre les modes ou la voie d'eau aurait toute sa place.

Il s'est également félicité de la poursuite des études sur la liaison Moselle-Saône. La démarche engagée avec VNF et qui se traduira prochainement par un comité de pilotage technique et un autre politique à la rentrée, vise à donner une nouvelle impulsion aux études tandis que le volet lié à la communication institutionnelle du projet a été confié par VNF à l'Association. Enfin, André ROSSINOT a fortement insisté sur la complémentarité et l'importance de l'articulation entre transport maritime et fluvial, exposées à travers les questions relatives à Port 2000 et à Fos 2XL.

Rappel sur l'association « Seine-Moselle-Rhône »

Cette association est présidée par Monsieur André ROSSINOT, ancien ministre et maire de Nancy. Elle réunit les principales collectivités territoriales concernées par l'aménagement d'une liaison fluviale à grand gabarit reliant les vallées de la Seine, de la Moselle et de la Saône de façon à mettre en communication les voies navigables de l'Europe du Nord Ouest avec le bassin du Rhône et notamment le port de Marseille Fos.

Contact presse : Yann JOSSE - 01.44.56.09.56 - yjosse@alliantis.fr